



Communiqué

Commission Locale de Restructuration du GSBDD Marseille-Aubagne

14 Septembre 2017

La DRH-MD Annule la tenue de la CLR

Le GSBDD Marseille-Aubagne convoquait les représentants des organisations syndicales à une commission locale de restructuration pour entériner la suppression des emplois de restauration et de magasinage de l'antenne d'Aix en Provence et crédibiliser l'hypothèse selon laquelle l'externalisation de la restauration du Lycée Militaire d'Aix-en-Provence serait actée.

Sur quelle base règlementaire ?

Si l'on s'en tient aux éléments avancés au niveau local, cette externalisation s'appuierait sur un arrêté du 30 novembre 2016 et sur deux décisions, l'une ministérielle du 26 juillet 2017 et l'autre, un relevé de conclusions en date du 28 avril 2017. De cela, découlerait la mise en œuvre du plan d'accompagnement aux restructurations (PAR5), à savoir la tenue d'une CLR et dans un deuxième temps l'activation de l'antenne mobilité reclassement chargée de notifier aux agents au cours d'un entretien individuel, la suppression de leurs postes.



a donc posé deux questions à l'administration :

- Comment l'externalisation du cercle du LMA pourrait-elle être énoncée dans l'arrêté du 30/11/2016, alors que le relevé de conclusions a été rédigé le 28 avril 2017 ?
- Pourquoi l'externalisation de l'alimentation des Lycées de Défense de l'armée de terre, dont celui du LMA ne figure pas dans les mesures énoncées par la décision du 26 juillet 2017 ?

A l'analyse de ces éléments, nous constatons que le fondement règlementaire suffisant et nécessaire pour qu'une CLR se tienne n'est pas réuni et donc qu'il n'y a pas lieu de précipiter quoique ce soit avant confirmation ou infirmation de cette hypothèse d'externalisation.

Après l'analyse du courrier FO-DEFENSE par les différents destinataires, la DRH-MD a annulé la tenue de cette CLR.

Sur quels arguments cette externalisation serait-elle fondée ?

Le Service du Commissariat des Armées (SCA) avance trois arguments :

- Le risque de rupture de service,
- L'attrition du personnel ; en clair le manque de ressources humaines pour mener la mission,
- L'aggravation des risques psycho-sociaux et l'absentéisme médical,



avance un décryptage différent basé sur une approche historique :

- **La dégradation des effectifs** :

Le cercle succursale d'Aix comptait selon le référentiel en organisation (REO) 2014, 18 postes dont 14 personnels civils et 4 personnels militaires.

En termes d'effectifs réalisés, on dénombrait déjà à cette date 5 départs (retraite, IDV, mobilité, etc..) non remplacés.

- Selon le REO 2017, le cercle ne compte plus que 17 postes dont 12 personnels civils et 5 personnels militaires (2 sous-officiers à la gérance et 3 MDR en tant que cuisinier).

Or la situation des effectifs réalisés a empiré puisque le déficit se monte à 4 personnels civils (sous statut) et 1 personnel militaire. Des solutions conjoncturelles ont été apportées comme l'embauche de vacataires dont la précarité de leur emploi est connue de l'administration et est malheureusement supportée par ces agents.

- **L'absence de recrutement** :

Sur la seule période de ces trois dernières années, le constat des chiffres démontre l'absence de volonté de résorber le déficit en personnels par la voie du recrutement sur concours.

ATMD1 2015						
CMG Rennes	CMG SGL	CMG Bdx	CMG Metz	CMG Lyon	CMG Toulon	GSBDD MRS
10	4	0	0	0	0	0
ATMD1 2016						
CMG Rennes	CMG SGL	CMG Bdx	CMG Metz	CMG Lyon	CMG Toulon	GSBDD MRS
1	2	2	3	0	2	0
ATMD2 2016						
CMG Rennes	CMG SGL	CMG Bdx	CMG Metz	CMG Lyon	CMG Toulon	GSBDD MRS
0	1	0	1	1	0	0
ATMD2 2017						
CMG Rennes	CMG SGL	CMG Bdx	CMG Metz	CMG Lyon	CMG Toulon	GSBDD MRS
0	6	0	0	0	0	0
ATPMD2 2017						
CMG Rennes	CMG SGL	CMG Bdx	CMG Metz	CMG Lyon	CMG Toulon	GSBDD MRS
0	2	0	0	0	0	0

Le tableau ci-dessus nous démontre que le SCA considère les **métiers de l'alimentation et de la restauration** comme **son cœur de métier**, puisqu'il continue de demander et d'obtenir de la DRH-MD des recrutements par concours dans ces métiers. Le Directeur central du SCA a réaffirmée cette orientation, en mettant à l'honneur les membres de la communauté RHL en organisant pour la deuxième fois, le concours culinaire interarmées « Le Trident d'or » 2017.

Alors dans ce contexte, comment expliquer que parmi les 35 recrutements opérés ces trois dernières années aucun n'ait été destiné à venir au secours de la situation périlleuse du cercle LMA ?



Commentaires



Depuis plusieurs années, et notamment à l'occasion des instances formelles et informelles, FO DEFENSE Marseille n'a cessé d'alerter les autorités locales (COMBDD, GSBDD, LMA, , etc..) et nationales en visite sur site (Inspection des Lycées de l'AdT) de la situation catastrophique du service de restauration du lycée militaire d'Aix-en-Provence, afin que des solutions pérennes soient mises en œuvre.



crainent que les donneurs d'ordres successifs aient joué le pourrissement de la situation, quitte à mettre les personnels en difficultés, pour mieux avancer la théorie de l'externalisation de la mission !!

Nous, personnels civils du Ministère des Armées, nous devons tout faire pour sauvegarder nos emplois et les emplois de nos enfants.

Ne nous laissons pas endormir par le refrain d'une vie meilleure ailleurs avec le PAR, le réveil risque d'être douloureux surtout quand le dispositif MALD est évoqué !

Une des solutions pour le LMA est le recrutement de personnels sous statut, nous nous devons d'essayer de la réaliser.



entend bien faire entendre une autre « musique » que celle de l'externalisation des services.

Marseille le 13 septembre 2017

Marseille, le 11 septembre 2017



A

Monsieur le Contre-amiral (2s) Christophe Michel,
Médiateur Mobilité zone Sud-Est,

Monsieur l'Administrateur général Jean-Louis DIMEGLIO
Directeur du CMG Toulon,

Monsieur le Commissaire Maxime GILLET
Chef du groupement de soutien de la base de défense
Marseille-Aubagne,

Monsieur l'Attaché d'administration hors classe Jacques BAUX
Référént du Service du Commissariat des Armées,

Madame la Conseillère technique Monica UNFER,
Responsable de l'Echelon social d'encadrement d'ISTRES

N° 136 /2017 US FO BDD MRS

Objet : Commission locale de restructuration du Groupement de soutien de la base de défense Marseille-Aubagne du 14 septembre 2017- Externalisation de l'alimentation des lycées de défense de l'armée de terre

Références : Note n°2121/ARM/SCA/GSBDD MRS/SAP/BPC/NP du 31 août 2017.
Décision ministérielle n°9019 du 26 juillet 2017
Instruction n° 383051/DEF/SGA/DRH-MD/SRHC/MAR du 23 février 2015

Madame, Messieurs,

Par note de première référence, le Chef du Groupement de soutien de la base de défense Marseille-Aubagne (GSBDD) convie les organisations syndicales à une commission locale de restructuration (CLR) dont le but unique est de crédibiliser l'hypothèse selon laquelle l'externalisation de la restauration du Lycée Militaire d'Aix-en-Provence serait actée.

A la lecture de la décision ministérielle du 26 juillet 2017, rien ne permet de considérer que cette hypothèse est acquise, et que celle-ci serait traduite dans les faits par un arrêté fixant la liste des opérations de restructuration ou de rationalisation des fonctions d'administration générale et de soutien commun des services et établissements du ministère. Cet arrêté, dont la publication est prévue avant le 31 décembre 2017 autorisera, si l'hypothèse se confirmait, l'application du plan d'accompagnement aux restructurations (PAR), et la tenue d'une CLR dans le calendrier prévu par ce même plan à savoir, je cite : *« au cours du premier trimestre, qui suit l'arrêté annuel fixant la liste des opérations de restructuration. »*

Par ailleurs, pour toute décision d'externalisation de services, les autorités ministérielles s'étaient engagées à conduire un dialogue social au niveau des fédérations syndicales. A ce jour, celui-ci n'a pas encore eu lieu, et la Fédération FO DEFENSE entend bien qu'il se tienne.

En conséquence, l'US FO BDD Marseille considère que cette CLR du 14 septembre 2017 n'a aucune légitimité à se tenir et donc ne prendra pas part à une instance formelle qui n'a pas d'existence réglementaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Messieurs l'expression de mes cordiales salutations.

Gérard REY
Secrétaire général US FO BDD



Copie à :

- Madame le Commissaire, Délégué régional aux restructurations PACA-Corse
- Monsieur le Colonel, Commandant la BDD Marseille-Aubagne,
- Monsieur le Secrétaire Général Fédération FO-DEFENSE,
- Madame l'interlocutrice FO pour le CMG Toulon